

*Abrogation générale—Loi*

Les députés seront atterrés, j'en suis persuadé d'apprendre que toutes ces mesures sont abrogées, puisque je sais pertinemment que beaucoup d'entre eux ont appuyé ces mesures dans les dépliants qu'ils ont publiés au moment des élections. Nous devons dire à nos électeurs que ce gouvernement est si désireux de réglementer et de proposer des programmes que si un vide se crée il en profitera rapidement pour le combler et pour assurer les services fournis précédemment par ces programmes sans que les Canadiens le sachent.

• (1950)

Qu'ont fait d'autre les libéraux? Ils ont changé leur jargon. Ils ont parlé de déréglementation, puis de réforme de la réglementation. Sauf erreur, c'est l'expression que nous avons utilisée lorsque nous étions au pouvoir, ce qui était tout à fait sensé. Ils ont deux nouveaux mots passe-partout. Ils ont laissé tomber la réforme de la réglementation et maintenant le mot à la mode est la gestion de la réglementation. On peut se demander ce que cela signifie. Il y en a un meilleur encore, la déréglementation. Sauf erreur, le ministre des Communications (M. Fox) a utilisé l'expression l'autre jour. On pourrait croire que la différence est d'ordre sémantique seulement ou qu'il s'agit d'euphémismes, mais en fait elle est plus profonde que cela. Elle est dans l'idéologie des partis au pouvoir.

Nous étions déterminés à faire deux choses une fois au pouvoir. Nous voulions tout d'abord adopter des règlements plus justes et plus efficaces et redonner un plus grand rôle au Parlement, pour s'assurer que les députés fassent bien le travail pour lequel ils ont été élus. En outre, nous voulions, et c'est tout aussi important, mettre fin à l'intrusion des règlements dans la vie quotidienne des Canadiens et laisser les lois du marché s'exercer davantage au lieu de toujours prendre la décision. C'est ce que la déréglementation signifie. Il en dépend de notre façon de voir les choses, si l'on juge que le gouvernement prend trop d'envergure, que la bureaucratie coûte trop cher et qu'elle intervient un peu trop souvent dans le quotidien des Canadiens. C'est l'impression que nous avons et rien n'a changé à cet égard. Un gouvernement progressiste conservateur se donnerait pour priorité de déréglementer tout cela.

Mais en lieu et place, il est maintenant question de gérer la réglementation ou encore de la rétablir. Le gouvernement actuel part du principe qu'à l'occasion il effectuera des modifications insignifiantes. Il n'hésite nullement à abolir certaines lois devenues inutiles depuis longtemps et dont aucun député ne se souvenait de l'existence dans nos statuts. A cet égard, le gouvernement n'a pas froid aux yeux. Et il est disposé à discuter de la question et même à charger un groupe de travail d'étudier la réforme de la réglementation; mais les travaux de ce groupe n'ont donné pratiquement aucun résultat. Le gouvernement est parfaitement disposé à discuter de la façon de procéder, mais il ne veut pas agir. Le plus important cependant, c'est qu'il ne veut surtout pas prendre l'initiative de réduire la taille de l'administration publique.

L'autre initiative utile pour les Canadiens que les libéraux ont prise consistait à réduire la période durant laquelle les particuliers ou les sociétés doivent conserver des dossiers. Cette mesure est utile. Personne ne le conteste, mais qu'une pareille initiative raisonnable ait été prise, n'avait vraiment rien de particulièrement impressionnant.

Pour savoir s'il y a eu effectivement ou non de progrès, depuis trois ans et demi que l'on étudie la question de la

réforme de la réglementation, je suppose que le meilleur moyen est de nous demander où nous en étions il y a trois ans et demi de cela, et si cet été le fardeau de la réglementation est plus lourd qu'il ne l'était à l'époque. Le Parlement avait-il à l'époque plus ou moins de pouvoirs pour obliger le gouvernement à lui rendre des comptes? Le gouvernement intervient-il plus dans la vie quotidienne de nos concitoyens et prend-il plus de décisions que ces derniers auraient dû prendre eux-mêmes, ou bien se fait-il moins omniprésent aujourd'hui par rapport à l'époque? L'administration nous coûte-t-elle plus cher aujourd'hui? Le gouvernement confisque-t-il une plus grande part de nos richesses nationales, ou bien a-t-il réussi à contenir ses dépenses et à donner l'exemple au lieu de se contenter de prêcher les vertus de la restriction?

Chacun de ces critères nous permettrait de constater que la taille, le coût et l'ingérence du gouvernement ont augmenté au détriment de la richesse et de la liberté des Canadiens, au détriment des membres du Parlement qui savent que leur devoir est d'obliger le gouvernement à rendre compte de son activité, d'examiner ses propositions, de faire disparaître de temps à autre les mesures qui n'ont plus aucune utilité et de protéger les libertés civiles des Canadiens. La vérité toute crue, c'est que nous n'avons pas fait notre travail au cours de cette législature; nous avons laissé le gouvernement s'accaparer de plus en plus de pouvoir et d'une toujours plus grande partie de la richesse nationale.

Quelle est la raison d'être de cette mesure? La réforme réglementaire, la gestion réglementaire, qu'on appelle ce processus de n'importe quel terme de jargon, réussira-t-elle? Ce programme atteindra-t-il son but sous la direction du président du Conseil du Trésor (M. Gray) et de ce gouvernement? J'ai bien peur que non. Je crains que nous ne voyions d'initiative audacieuse dans le domaine de la réforme réglementaire qu'après un changement de gouvernement. Ce ministre et ce gouvernement mettent toute leur foi dans l'expansion de l'État et de son pouvoir aux dépens des simples citoyens.

Toutes les incitations, toutes les récompenses et tous les élans à l'intérieur du gouvernement le portent à devenir plus et non pas moins envahissant, à dépenser plus et non pas moins, à se bureaucratiser davantage. Les récompenses vont aux politiciens qui proposent de nouveaux programmes et non à ceux qui voudraient en supprimer. Les bureaucrates sont jugés d'après l'importance et la taille de leurs budgets, le nombre de leurs employés et l'étendue de leurs fonctions. Les ministres sont jugés à peu près de la même façon. Les seules initiatives qui sont récompensées sont celles qui accroissent la taille et le coût du gouvernement.

La seule façon dont nous pourrions renverser la tendance et donner au gouvernement une autre direction, serait d'avoir des hommes politiques décidés à exercer leur autorité sur les rouages de l'État, à prouver leur conviction que le temps est venu de reléguer le gouvernement au second plan pour donner la vedette à la population, de réduire la taille du gouvernement, afin de redonner le pouvoir et l'importance aux simples Canadiens. Tant qu'il n'y aura pas à Ottawa un gouvernement qui en soit convaincu et prêt à se battre pour ces idées, à montrer aux Canadiens qu'il est capable d'agir, les propositions de